

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal,  
tenue le 28 avril 2014, à 19h00, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Robert Boucher, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	Mme Line Fréchette	Siège # 4	M. Joël Jutras
Siège # 2	M. Jocelyn Brière	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	M. Sylvain Marcoux	Siège # 6	M. Marcel Sinclair

Mme Hélène Ruel, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité ont reçu l'avis de convocation pour cette séance extraordinaire, dans les délais prévus, conformément aux articles 152, 153 et 156 du *Code municipal du Québec*.

(2014-04-1105)

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**Ordre du jour:**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Dépôt des états financiers 2013 et rapport de l'auditeur indépendant
3. Période de questions
4. Levée d'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2014-04-1106)

**2. Dépôt des états financiers 2013 et rapport de l'auditeur indépendant**

Le rapport de vérification pour l'année 2013, préparé par la firme comptable Deloitte s.e.n.c.r.l., est déposé à ce conseil. Chacun des membres du conseil en reçoit une copie.

Madame Marie-Line Beaulieu, comptable agréée de cette firme, fait une présentation des faits saillants de ce rapport et informe des surplus financiers générés.

**3. Période de questions**

Les personnes présentes sont invitées par M. le maire, Robert Boucher, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

Début de la période: 20h36

- o Aucune question n'est posée dans la salle.

Fin de la période : 20h38

**4. Levée de l'assemblée**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux

de lever l'assemblée à **20 heures et 38 minutes**.

---

M. Robert Boucher  
Maire

---

Mme Hélène Ruel  
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Robert Boucher, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.